

Bilan simplifié de la section VAL DE MARNE pour l'année 2023
Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	6682	6682
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	972	557
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-940	415
					Total(1)	6714	7654
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	6714		6714	7654	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	6714	0	6714	7654	total(1+2+3+4+5)	6714	7654

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	10831	10868	Produits d'exploitation(1)	9220	10556
achats	0	367	Cotisations	4691	8562
autres charges externes	971	1601	Subventions	1060	1143
autres services extérieurs	2534	2328	Autres produits	0	0
impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	3469	852
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	7326	6572			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	45
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	671	682
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement		
			report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	10831	10868	total(1+2+3+4)	9891	11283
Solde créditeur:Excédent	0		Solde débiteur:Déficit	-940	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Val de Marne-----

-

Exercice clos au 31 décembre 2023 -----

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023..... dont le total est de 6713.90..... euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de....940..... euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.....

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations **Néant**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire

Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
--------------------	--------	----------

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ⚡

3- Néant

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- 1 salarié et 1 fonctionnaire

Bilan des ressources de la section VAL DE MARNE pour l'année 2023

Ressources de l'année 2023	
Cotisations reçues.....	4 690,75 €
Reversement de cotisations.....	4 604,58 €
Subventions reçues.....	1 059,64 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	671,21 €
Produits financiers perçus.....	0,00 €
Total des ressources.....	1 817,02 €